

ÉLECTIONS FONCTIONS PUBLIQUES

VOTRE VOIX
NOTRE ACTION
VOTEZ CFDT



Cfdt:

DDI

1^{er} au 8 décembre 2022

UN CONTEXTE DÉGRADÉ

- 12 ans de réformes incessantes qui ont fortement impacté les agents et les missions. RGPP, PPNG, Réate, MAP, OTE, loi Notre, CAP 2022, création des SGCD et la loi 3 DS etc.
- 12 ans de baisse continue et très importante des effectifs d'agents en DDI (services métiers et service supports confondus).

AVEC LA CFDT, JE DEMANDE :

- ① Un moratoire sur les réformes et du temps pour la stabilisation des structures. Toute nouvelle évolution de structures doit respecter les principes :
 - D'un état des lieux de l'existant et d'un constat partagé ;
 - De concertation sur le projet de transformation ;
 - Une phase d'expérimentation avant toute éventuelle généralisation ;
 - L'attribution de moyens supplémentaire à toute réforme ;
 - De la formation.
- ② L'achèvement des chantiers de convergences avec une harmonisation par le haut sur :
 - La gestion RH ;
 - Les rémunérations et le salarial ;
 - Les régimes indemnitaires ;
 - L'action sociale.
- ③ Le respect des identités professionnelles des agents en lien avec leurs Ministères d'appartenance pour garantir la technicité des missions. Le MI doit faire vivre l'interministérialité en favorisant la vie des collectifs de travail faite de métiers techniques.
- ④ La déclinaison de l'accord sur le télétravail dans le champ du MI le mieux disant possible (par exemple décompte horaire au réel).



UFFA.CFDT.FR



- 5 Des mobilités choisies et facilitées entre les différents services. Des évolutions professionnelles choisies transversales et verticales (avancement, promotions etc...) par la valorisation et la reconnaissance des compétences.
- 6 Le renforcement de l'offre de formation sous toutes ses formes.
- 7 Une approche posée de la digitalisation, la numérisation et de l'intelligence artificielle. Une attention particulière sur la protection des données.
- 8 Un plan « santé au travail » pour lutter contre le stress et la souffrance au travail. Le sens du travail passe par une meilleure évaluation des politiques publiques.
- 9 La prise en compte des besoins des agents dans la convergence des politiques immobilières dans les départements.
- 10 Un bilan sans concession de la mise en place des SGCD et les indispensables réajustements à prévoir.
- 11 Le renforcement de la filière SIC au service de toutes les composantes de l'ATE. La limitation du recours aux cabinets de conseil
- 12 La CFDT est aussi revendicative sur les rémunérations ; la protection sociale complémentaire, l'égalité professionnelle, les contractuels...

**Je vote et je fais voter
pour les listes et les candidats
de la CFDT**

